



La Ville de Persan, en partenariat avec les pharmacies de son territoire, a mis en place un système gratuit de collecte et de traitement des déchets de soins perforants pour les particuliers en auto-traitement.

### **Une collecte spécifique pour les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux**

Le dispositif de la collecte des déchets de soins s'adresse aux patients dont la pathologie génère des déchets piquants, coupants, tranchants. Les professionnels de santé doivent utiliser leur propre réseau d'élimination. Un prestataire spécialisé est chargé de la collecte, du transport et du traitement de vos déchets de soins jusqu'à un site de traitement spécialisé.

Déchets acceptés :

- Seringues
- Lancettes
- Embouts de stylo injecteur

Déchets refusés :

- Stylos injecteurs vides
- Pièces anatomiques
- Médicaments
- Cotons et pansements souillés

Pour plus de renseignements concernant la collecte et l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux, vous pouvez contacter les agents du service santé environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val d'Oise qui se tiennent à votre disposition au 01 34 41 14 79.